

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Impala modèle 1BL35 / combi	CH 0159 13

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of G M C, Warren, Michigan (USA) (valable jusqu'au 31.12.78)

Identification "Impala 1BL35" et "CH 0159 13" sur la plaquette du constructeur
"1L35U .." devant le No du châssis
bruit

Plaquette constr. sous le capot, à droite sur la traverse du radiateur

N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise

Ident. du moteur " U " à droite, à l'avant sur le bloc, derrière l'alternateur (frappé par l'importateur)

Importateur princ. HADORN/RAMPY US-CARS BERN, Sulgeneckstrasse 58, 3007 Berne

Véhicule homologué 1L35U7J 350 115 Signes fixes dans code du type Impala 1BL35 / 1L35U.,

Chassis	Moteur
Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4	Marque CHEVROLET Type VB-305 2BBL(U)
Direction mécanique, assistance hydraulique	Construction V Temps 4
Transmission boîte automatique	Carburant B Position avant
Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues arrière	Retroidiss. eau Nombre cylindr. 8
Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage / AR= limiteur	Alésage 94,89 Course 68,39
Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Cylindrée 4998 CV-impôt 25,45
Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire	Puissance en CV 145 SAE-net à/t/min 3800
Ralentisseur -	Bruit 76 dB/A à/t/min 3800
Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée	Silencieux 1 = 540 x 290 x 120 mm
	Mesure des gaz * Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie	limousine (combi)	Poids	avant 970	arrière 1030	total 2000
Nombre de portes 4 + 1 AR Indic. vit. km/h		Poids à vide 130	430	560 x)	
Ceintures sécurité SAE-J-4c Retroviseur à gauche + à droite		Charge utile 1100	1460	2560	
Cale - Attelage -		Poids total 1100	1460	2596	
Antivol verrouillage de la direction + de la boîte c.v.		Garantie fabr. HR 78 - 15	HR 78 - 15	(Variantes +)	
Nombre de places t 8 av 3 centre 3 ar 2		Dimens. pneus - / 1,7	- / 2,1	voir	
Dimensions int. ext.		Ply / bar 1370	1550	remarques)	
Longueur 5480 Empattements 2950 /		Charge pour V max > 167	> 167		
Largeur 2040		Garantie poids remorquable avec frein 1893			
Hauteur 1570 Voie av 1575 ar 1630		Garantie poids remorquable sans frein			
Porte à faux lat. 1040 Voies av - ar -		Garantie poids de l'ensemble			
ar 1490 Braquage g 11700 d 12000		Poids remorquable testé		167 km/h	
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Vitesse maximale selon le constructeur			
		Vitesse maximale testée		km/h	

Equipement	§)	
Feux de route	SEALED BEAM 2A DOT H..	
Feux de croisement	SEALED BEAM 1A DOT H..	
Feux de position	IP77 GUIDE 1B2 DOT	
Feux rouges	DOT A(2)I(2)R(2)S(2)T A(2)P2 77 GUIDE IBS	
Feux stop	DOT A(2)I(2)R(2)S(2)T A(2)P2 77 GUIDE IBS	
Climoteurs	av	1 (E) ar voir feux rouges
Catadioptrés	av	ar SAE A.. DOT
Feux de gabarit	av	ar
Feux complément.	2 feux de route: SEALED BEAM 2a DOT H..	
Eclairage plaque	1/ séparé au centre	
Essuie-glace	2/ balais	
Avertisseurs	DELCO REMY D+F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Impala	
Homologation			
N°	CH	0159 13	
Carrosserie	limousine		
Places	total	8	avant 3
Poids à vide	2000	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	25,45
Poids total	2596	Cylindrée	4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, une vignette n'est pas obligatoire (LFEM No 37 075) valeur CO 0,57 % à 700 t/min
- +) Variante de pneus : 215 SR 15 AV 1190 (1,6) AR 1490 (2,1) V-max. 180 km/h
235/70 SR 15 1140 (1,7) 1490 (2,3) 180 km/h
- x) Charge utile : ne doit pas être notée vu que le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.

§) Modifications par l'importateur:

- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- l'emblème modifié de la marque (figurine entourée d'un anneau), peut être admis;
- la sortie de l'échappement est menée droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A.. DOT;
- les feux de gabarit AV d'origine doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- des clignoteurs 1 (E) sont montés à l'avant.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 29.08.77

Homologation fédérale des types de véhicules